



## PREFET DE LA HAUTE – SAVOIE

### BULLETIN D'ALERTE METEOROLOGIQUE vendredi 20 juillet 2018 à 14h00 VIGILANCE ORANGE ORAGES

Le centre météorologique interrégional de LYON vous communique le bulletin de vigilance suivant :

**Début d'événement prévu le vendredi 20 juillet 2018 à 14h00.**

**Fin d'événement le samedi 21 juillet 2018 à 06h00**

Début de suivi pour 12 départements : Allier (43), Puy de Dôme (63), Cantal (15), Haute-Loire (43), Loire (42), Rhône (69), Ain (01), Haute-Savoie (74), Savoie (73), Isère (38), Drôme (26) et Ardèche (07).

#### **Qualification de l'événement :**

Cette situation fortement orageuse nécessite une vigilance particulière en raison d'un risque important de phénomènes intenses et violents pouvant être accompagnés de vents forts et de grêle.

#### **Evolution prévue :**

Maintien d'un temps relativement calme en matinée. Hormis quelques averses, ce sont plutôt les éclaircies qui dominent. Les températures seront élevées en début d'après-midi.

Les orages vont démarrer rapidement en début d'après-midi, sur le relief du nord du Massif central dans un premier temps, puis ils se généralisent rapidement aux régions de plaine, en cours d'après-midi sur le nord de la région (nord Massif central, bassin lyonnais notamment). Une seconde vague orageuse remonte en fin d'après-midi sur le sud du Massif central et concernera ensuite la moyenne vallée du Rhône et les départements alpins en soirée et la nuit prochaine.

Compte-tenu des températures élevées de ces derniers jours, les orages sont violents, avec des précipitations fortes (localement plus de 30 mm en peu de temps), de la grêle, et localement des rafales de vent supérieures à 80 km/h. L'accalmie se fera en soirée ou début de nuit côté Massif central, mais plutôt en fin de nuit côté Alpes.

#### **Message aux maires de la Haute-Savoie :**

**Il est demandé aux maires de relayer largement l'information et les consignes de comportement à leurs administrés et de porter une attention toute particulière aux campings et assimilés et aux éventuels rassemblements de plein air ou sous structures mobiles (chapiteaux, tentes, etc.) prévus sur le territoire de leurs communes.**

#### **Conséquences possibles :**

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- \* Dégâts sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Risque de cumuls de pluie importants générant des phénomènes de ruissellements
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- \* Des départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

#### **Conseils de Comportement :**

- \* A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- \* Ne vous abritez pas sous les arbres.
- \* Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- \* Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- \* Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

**Vous pouvez consulter la carte de vigilance sur :**

**[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)  
[@Prefet74](#)**